



Informations générales sur la rencontre



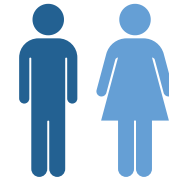
18 septembre 2024
12 h à 15 h 45



Centre Michel-Brière
Malartic



Facilitation
Cédric Bourgeois



11 personnes
sur place
Liste annexée

Plan de la rencontre et faits saillants



Mot de bienvenue et tour de table

- Yvon Charette, conseiller municipal de Rivière-Héva, informe que les nouvelles stations d'exercice du Sentier de la Nature ont été installés en juin dernier. Le garage sera agrandi, pour faire de la place aux motoneiges.
- Catherine Lavrière, conseillère municipal de Malartic, présente le nouveau plan de la Ville de Malartic pour revitaliser le centre-ville. Elle mentionne que le programme de revitalisation de la SDEM va bon train et que 7 bâtiments sont actuellement en rénovation. Elle souligne qu'il y aura 14 nouveaux logements qui seront construits en face de l'école des Explorateurs et que 8 terrains ont été vendus pour la construction d'habitations locatives.

- Florent Gilles de l'OBVAJ partage que la rivière Malartic a été ajoutée au projet d'analyse de la qualité des eaux de surface. L'objectif est d'établir l'indice de santé biologique des rivières.
- Christelle Perron, de la Maison de la famille de Malartic, informe que leurs activités ont repris depuis la fin août et que la prochaine prévue est le pique-nique de la rentrée qui se tiendra le 21 septembre, où 100 familles sont attendues. Elle mentionne que le travail de proximité continue et qu'ils sont en processus de recrutement.

Relations avec les communautés autochtones



Témoignage de Tom Mapachee

Monsieur Tom Mapachee de la Première Nation Abitibiwinni est invité à faire un témoignage sur l'histoire et les réalités autochtones en Abitibi-Témiscamingue

- Monsieur Mapachee a décrit les traditions saisonnières de son peuple, comme la chasse, la pêche, la fabrication de vêtements et d'outils, ainsi que les cérémonies pour honorer les animaux et le créateur. Les grands-parents jouaient un rôle central dans la transmission des valeurs et des savoirs.
- L'arrivée des missionnaires et l'évangélisation ont progressivement érodé leurs croyances spirituelles. Le traité n°9 a conduit à la cession de leurs terres en échange d'une petite compensation annuelle.
- Le pensionnat, où il a été envoyé avec sa petite sœur, a été une expérience traumatisante. Séparé de sa famille et de sa sœur, car les garçons et les filles étaient séparés, il a dû y apprendre le français et la religion catholique, qui était omniprésente.

- Il a néanmoins réussi à maintenir sa culture et sa langue malgré qu'il ait reçu un enseignement et qu'il ait séjourné dans une famille d'accueil allochtone. Il a toujours senti que les allochtones avaient du respect pour lui et il a appris beaucoup tant au pensionnat qu'avec sa famille d'accueil. Il a eu la chance de jouer un rôle dans l'intégration des jeunes Anicinape dans les écoles allochtones et il agissait déjà à l'époque pour la réconciliation entre les communautés. Il a souligné que le simple fait de l'avoir invité à témoigner est le signe que la réconciliation est en cours.
- Il mentionne qu'il faut aller dans le sens de la réconciliation et que les communautés doivent aller dans ce sens également. Il témoigne de l'importance que les allochtones respectent le fait que les peuples autochtones ont déjà habité ce territoire, ainsi que de leur volonté d'être impliqué dans le développement de leur territoire.



L'ensemble des participant.e.s ont grandement apprécié et ont été touchés par le récit de M. Mapachee.

PROCESSUS POUR LA RÉCONCILIATION AVEC LES PREMIERS PEUPLES

Plan de réconciliation

- Le Plan de réconciliation renforce l'engagement d'Agnico Eagle à l'égard de la réconciliation avec les communautés autochtones au moyen de 40 mesures distinctes regroupées en sept piliers et élaborées en collaboration avec les communautés, les employés, les intervenants et les ayants droit autochtones.

Entente de collaboration

- Mine Canadian Malartic a déjà une entente avec les quatre Premières Nations de la région.
- L'entente de collaboration vise le développement durable des communautés et leur participation aux activités de MCM, relativement à la formation, aux opportunités d'emplois et d'affaires, et à la protection de l'environnement.

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

- Tout au long du mois de septembre, plusieurs initiatives ont été déployées sur nos sites, auprès de nos employés et des gens de la communauté afin de participer activement à ce grand mouvement vers la réconciliation avec les peuples autochtones.



Suivi des plaintes et des non-conformités

Mine Odyssey

1 plainte
+ **0** non-conformité

1 plainte liée au gravier

- Le plaignant a reçu une roche dans son pare-brise.
- Malgré le visionnement des caméras près de l'entrée de la mine Odyssey, il a été impossible d'observer l'incident et de voir la provenance de la roche.
- Mine Odyssey déploie des efforts soutenus pour éviter que du gravier se retrouve sur la 117. Par contre, il n'est pas possible de balayer sur la 117, puisqu'elle est sous la responsabilité du ministère des Transports. La portion d'asphalte à l'entrée du site a été rallongée, ce qui devrait aider.

Mine Canadian Malartic

1 plainte
+ **0** non-conformité

1 plainte liée au bruit

- Le plaignant a indiqué que du bruit en provenance des opérations s'est fait entendre de chez lui au cours de la nuit.
- Après vérification, aucun bruit particulier n'a été identifié et aucun dépassement des limites sonores autorisées n'est survenu.

ATELIER PARTICIPATIF SUR L'IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES COMPLEXE CANADIAN MALARTIC (CCM)

LES OBJECTIFS VISÉS



Une entreprise qui **connait bien son milieu** est davantage outillée pour informer, consulter et collaborer avec les bonnes personnes, au bon moment.



Un **registre des parties prenantes** à jour permet de communiquer rapidement et efficacement.



L'approche de mise à jour périodique permet de **favoriser l'inclusion** et de **planifier** plus efficacement les activités de relations avec la communauté.

La démarche du CCM est de :

- Mettre à jour en continu le registre.
- Réaliser des exercices périodiques d'identification des parties au niveau local, régional et national.
- Ajouter de nouvelles parties prenantes au registre.

Les 8 thématiques proposées

- 1 Gestion de l'eau
- 2 Impact de nos opérations
- 3 Biodiversité
- 4 Implication sociale
- 5 Soutien à la vitalité économique
- 6 Restauration
- 7 Développement de la mine Odyssey
- 8 Projets d'exploration



Les participants ont été invités à voter pour les **trois thématiques les plus importantes** et à identifier, parmi la liste de **toutes les parties prenantes**, lesquelles étaient liées à celles-ci.

Les 3 thématiques retenues



Biodiversité

Pincipales parties prenantes et communautés identifiées

- Communautés d'Abitibiwinini, du Lac Simon, de Kitcisakik et de Long Point First Nation.
- L'institut national de santé publique du Québec et la direction de santé publique.
- Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

- Les ministres d'intérêts (éducation supérieure) et les députés régionaux des 2 paliers gouvernementaux.
- Les organismes environnementaux (CREAT, OBVAJ, SESAT...).
- Les établissements d'enseignement.
- Les citoyens de Malartic et du chemin des Merles, les utilisateurs (chasseurs, Club Quad...) et le CES-CM.



Soutien à la vitalité économique

Pincipales parties prenantes et communautés identifiées

- Communautés d'Abitibiwinini, du Lac Simon, de Kitcisakik et de Long Point First Nation.
- La direction de santé publique.
- Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
- Les députés régionaux des 2 paliers gouvernementaux, la MRC Vallée de l'Or/Ville de Val-d'Or, la Société de développement économique de Malartic, la Ville de Malartic et la Ville de Rivière-Héva.

- Les organismes environnementaux (CREAT, OBVAJ, SESAT...) et les organismes communautaires.
- Les établissements d'enseignement et les médias régionaux.
- Les citoyens de Malartic et du chemin des Merles, les utilisateurs (chasseurs, Club Quad...)
- L'industrie minière et le CES-CM.



Restauration

Pincipales parties prenantes et communautés identifiées

- Communautés d'Abitibiwinini, du Lac Simon, de Kitcisakik et de Long Point First Nation.
- Le Fonds Essor Canadian Malartic, la MRC Vallée de l'Or, les Chambres de commerce, la Société de développement économique de Malartic, la Ville de Rivière-Héva et la Ville de Malartic.
- Les députés régionaux (des 2 paliers), les établissements d'enseignement et l'industrie minière.

- Les partenaires d'affaires et commerçants locaux, les fournisseurs et les médias régionaux.
- Les CPE, les organismes communautaires, les organismes récréotouristiques et les organismes environnementaux (CREAT, OBVAJ, SESAT...).
- Les citoyens de Malartic et du chemin des Merles, les employés et le CES-CM.

L'INITIATIVE TSM VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE



Développé par l'Association minière canadienne, il s'agit d'un programme reconnu mondialement et d'un outil très important pour les sociétés minières, pour exercer leurs activités de façon responsable du point de vue social, économique et environnemental.

Pour Agnico Eagle, c'est un standard en matière de développement durable qui permet d'appuyer ses engagements et de démontrer ses pratiques environnementales et sociales.

C'est maintenant un standard appliqué et autoévalué sur chaque site minier, **annuellement**.

C'est aux **3 ans** qu'une **évaluation externe** est effectuée par une **firme externe**.

8 Il comprend **protocoles** qui guident les entreprises minières dans la gestion de leurs **risques environnementaux et sociaux**.

Les processus sont évalués sur la base de **preuves** et les **communautés d'intérêts** sont appelées à **se prononcer** sur la **performance de la mine** par l'entremise du processus d'**évaluation externe**.

Qui sont intéressés par les rapports de performance de TSM?



Gouvernements



Industrie



Investisseurs



Organisations
environnementales
et sociales



Communautés
locales



Organisations
autochtones

La firme WSP a été mandatée
pour réaliser l'audit externe

2024

Les participants sont invités à participer activement au processus en répondant à un questionnaire.

Des entrevues seront réalisées avec les participants en novembre pour compléter l'audit.

Les résultats de l'audit sont publiques et seront disponibles sur le site web de l'Association minière du Canada.

<https://mining.ca/fr/vers-le-developpement-minier-durable/>

Actions de suivi de la rencontre et varia

ACTIONS DE SUIVI

- Fournir les statistiques sur la durée des sautages à la prochaine rencontre (décembre).
- Revenir avec la statistique exacte du pourcentage d'employés de la région au sein de CCM.
- Le document des faits saillants de la dernière rencontre est à venir bientôt.

VARIA

Il est proposé que le thème du mois de décembre porte sur les moyens à utiliser pour favoriser la participation citoyenne lors des futurs cafés rencontre.

Autres proposition des membres

- On propose une discussion avec des représentants d'Agnico Eagle sur les impacts positifs et négatifs des nouvelles technologies (automatisation, téléopération, IA, etc.) sur l'emploi avec les membres.
- Il est proposé que des suivis plus fréquents soient faits aux membres du comité concernant le plan de restauration des haldes à stériles.

PROCHAINES ÉTAPES

Les membres sont invités à faire part de leurs suggestions de sujet d'intérêt pour les prochaines rencontres.

Personnes présentes

Secteurs	Membres	Présents	Absents
Citoyens – Malartic	Manon Thériault Matthieu Paquin Chantal Moore	✓	×
Citoyen – Rivière-Héva	Robert Paquin		×
Environnement	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) Jude Boucher, administrateur Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) Florent Gilles, chargé de projet Luc Bossé, directeur général (Substitut)	✓ ✓	×
Sociocommunautaire	Maison de la famille de Malartic Christelle Perron, directrice générale Poste à combler (1)	✓	
Municipal	Ville de Malartic Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larivière, conseillère municipale (Substitut)	✓	×
Santé et services sociaux	Poste à combler (1)		
Éducation	UQAT Hatem Mrad, professeur à l'école de génie		×
Économique	Normand Demers, propriétaire IGA Marché Demers		×
Communauté autochtone	Tom Mapachee, communauté de Pikogan	✓	

Secteurs	Membres	Présents	Absents
Municipal	Yvon Charrette, conseiller municipal de Rivière-Héva	✓	
Santé publique	Stéphane Bessette, Chef d'équipe et conseiller en santé environnementale, Direction de santé publique		×
Gouvernemental	Michel Larose, conseiller aux affaires territoriales Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue Ministère des Ressources naturelles et des Forêts		×
Agnico Eagle	Nathalie Tremblay, directrice environnement MCM Cassey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec le milieu MCM Kim Cournoyer, surintendante environnement MCM Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté de MCM et Odyssey	✓ ✓	×

Secteurs	Membres	Présents	Absents
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, animateur Isabelle Chartrand, documentation	✓ ✓	